



Numéro PPQ/6976

mardi 9 décembre 2014

Les grands titres:

- Ebola : il faut concentrer les efforts sur l'ouest de la Sierra Leone et la frontière Guinée-Mali, selon l'ONU
- A Lima, le chef de l'ONU exhorte les Etats à intensifier la lutte contre le changement climatique
- Rapport sur la torture par la CIA : un expert de l'ONU appelle à des poursuites
- Journée de lutte contre la corruption : l'ONU appelle à mettre fin à ce fléau
- Près de 40% de la population mondiale privée de toute couverture santé, selon l'OIT
- Net recul de la mortalité due au paludisme, notamment en Afrique, selon l'OMS
- Grâce au soutien exceptionnel du public, le PAM reprend son aide aux réfugiés syriens
- Centrafrique : l'ONU exhorte les autorités à maintenir le cap
- A Harlem, Eliasson participe à une lecture de la Déclaration des droits de l'homme
- Libéria : le Conseil de sécurité proroge le mandat du Groupe d'experts sur l'embargo sur les armes

Ebola : il faut concentrer les efforts sur l'ouest de la Sierra Leone et la frontière Guinée-Mali, selon l'ONU



9 décembre - L'Envoyé spécial des Nations Unies sur Ebola, Dr. David Nabarro, a estimé mardi que la communauté internationale devait concentrer ses efforts dans les zones de transmission élevée de la maladie, en particulier dans l'ouest de la Sierra Leone, et à la frontière entre la Guinée et le Mali.

L'ouest de la Sierra Leone, en particulier la capitale du pays, Freetown, et Port Loko, où les niveaux de transmission sont élevés, a besoin « d'une réponse beaucoup plus intense », a dit le Dr. Nabarro lors d'une conférence de presse à Genève.

L'autre zone source d'inquiétude est le nord de la Guinée, une région appelée Guinée Forestière. « La Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre Ebola (MINUAUCE) travaille étroitement avec le Mali pour s'assurer qu'aucun cas ne franchisse la frontière et que si tel était le cas, la réponse soit très rapide », a-t-il expliqué. Il a ajouté qu'il était en contact étroit avec le Président du Mali et les Casques bleus de l'ONU basés dans ce pays.

L'Envoyé spécial des Nations Unies sur Ebola a pris pour exemple le centre de traitement de N'Zerekore en Guinée, qui est dirigé par un médecin du Niger. Il s'agit d'un exemple « véritablement extraordinaire » de coopération locale, africaine et internationale, a-t-il dit. Le centre a été construit avec de l'argent de l'Union européenne en 25 jours par le Programme alimentaire mondial (PAM) avec des volontaires de la Croix Rouge.

De son côté, le chef de la MINUAUCE, Anthony Banbury, a rappelé mardi les besoins en professionnels de santé internationaux pour mettre en œuvre la stratégie de lutte contre l'épidémie district par district, dans un message adressé à une réunion spéciale de l'Association des nations de l'Asie du Sud-est (ASEAN)



consacrée à Ebola à Bangkok, en Thaïlande.

« Nous avons besoin de logisticiens, de gens gérant l'information, nous avons besoin d'épidémiologistes », a dit M. Banbury.

« Dans la guerre que nous menons actuellement contre cette maladie, nos soldats ayant le plus de valeur sont les épidémiologistes, des gens qui peuvent comprendre cette maladie, qui peuvent la traquer, qui peuvent travailler dans les villages et identifier les nouvelles flambées épidémiques pour nous permettre d'y répondre rapidement et de les contrôler », a-t-il conclu.

A Lima, le chef de l'ONU exhorte les Etats à intensifier la lutte contre le changement climatique



9 décembre - A la Conférence sur le climat à Lima, au Pérou, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a exhorté mardi la communauté internationale à intensifier ses efforts pour trouver rapidement une solution collective à cette menace grandissante.

« Je suis porteur d'un message d'espoir et d'urgence », a déclaré M. Ban dans un discours à l'ouverture du débat de haut niveau de la 20ème Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. « Tous les pays doivent faire partie intégrante de la solution. La société dans son ensemble doit se sentir concernée ».

Le chef de l'ONU a salué l'engouement suscité par le récent Sommet sur le climat, organisé à New York le 1er septembre dernier à son initiative, aussi bien dans le monde de la finance et dans le secteur privé en général que chez les gouvernements et au sein de la société civile.

« La récente annonce conjointe de la Chine et des Etats-Unis, le Cadre européen Climat-Energie 2030 ainsi que les engagements pris par l'Allemagne contribuent à jeter les bases de mesures toujours plus ambitieuses », s'est félicité M. Ban, saluant également les contributions de plusieurs pays au Fonds vert pour le climat pour un montant de 10 milliards de dollars.

« En dépit de ces mesures concrètes, je suis profondément inquiet du fait que notre action collective ne soit pas à la hauteur de notre responsabilité commune », a mis en garde le Secrétaire général.

Il a enjoint aux participants de Lima d'élaborer un projet de texte « équilibré, structuré et cohérent » dans la perspective de la conclusion d'un accord global sur le climat en 2015.

Le Secrétaire général a également insisté sur la nécessité de solidifier le régime actuel de financement des actions entreprises, afin notamment d'atteindre l'objectif fixé de 100 milliards de dollars pour aider les pays en développement à lutter contre le changement climatique d'ici 2020.

« Je vous encourage à prendre des décisions pour stimuler et faciliter la coopération sur un éventail plus large de mesures entre tous les acteurs, y compris le secteur privé, la société civile, les villes et d'autres acteurs à l'échelon sous-national », a ajouté M. Ban, tout en insistant sur la nécessité de porter assistance en priorité aux pays les moins avancés et aux petits Etats insulaires en développement.

Le Secrétaire général a également appelé les Etats qui ne l'ont pas encore fait à ratifier l'Amendement de Doha au Protocole de Kyoto dans les plus brefs délais.

En conclusion, M. Ban a évoqué le lien entre le climat et les priorités de développement dans la perspective de l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015. « Combattre le changement climatique est un des éléments fondateurs du développement durable. Nous ne pouvons considérer cette question comme un problème à part, sous risque de remettre en question les progrès enregistrés durant les dernières décennies en matière de développement ».

Rapport sur la torture par la CIA : un expert de l'ONU appelle à des poursuites



9 décembre - Le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme et la lutte antiterroriste, Ben Emmerson, s'est réjoui mardi de la publication par le Sénat des Etats-Unis du résumé d'un rapport relatif à des crimes commis par la Central Intelligence Agency (CIA), l'agence de renseignement américaine, sous la présidence de George W. Bush.

Quatre ans sont écoulés entre la finalisation du rapport et la publication de son contenu par le Comité du renseignement du Sénat. « L'administration [américaine] doit être félicitée pour avoir résisté aux pressions internes visant à supprimer certaines conclusions importantes » du rapport, a salué le Rapporteur spécial.

« Le résumé du rapport Feinstein publié cet après-midi confirme ce dont la communauté internationale a depuis longtemps été convaincue : une politique orchestrée à un niveau élevé de l'administration Bush a bien permis de commettre des crimes systématiques et des violations flagrantes des droits de l'homme », a déclaré M. Emmerson.

Bien que l'identité des auteurs de cette politique ait été expurgée du rapport de synthèse, ces derniers sont connus du Comité du renseignement.

« Les individus responsables de cette conspiration criminelle doivent être traduits en justice », a affirmé M. Emmerson, précisant que même si ces crimes ont été autorisés à un haut niveau du gouvernement des Etats-Unis, cela n'excuse en rien ceux qui les ont perpétrés. « Au contraire, cela ne fait que renforcer le besoin d'une responsabilité pénale ».

L'expert de l'ONU a ajouté que le droit international interdit l'octroi de l'immunité aux fonctionnaires qui ont commis des actes de torture, interdiction qui s'applique non seulement aux auteurs de ces crimes mais également aux hauts fonctionnaires du gouvernement américain qui les ont conçus, planifiés et autorisés.

« La Convention des Nations Unies contre la torture et celle relative aux disparitions forcées obligent les États membres à poursuivre les criminels ayant commis ces actes », a poursuivi M. Emmerson, précisant que les peines les plus lourdes doivent être réservées aux individus impliqués dans la planification de ces crimes.

« La torture relève de la compétence universelle. Les auteurs peuvent donc être poursuivis par tous les pays où ils sont amenés à se rendre », a rappelé en conclusion le Rapporteur spécial. « Cependant, la responsabilité première de les traduire en justice incombe au Ministère américain de la Justice et à son ministre ».

Journée de lutte contre la corruption : l'ONU appelle à mettre fin à ce fléau



9 décembre - À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre la corruption, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a lancé mardi un appel à la communauté internationale pour mettre fin à ce fléau dans le monde et se mettre au service de la justice et de l'équité.

« La corruption est un phénomène d'envergure mondiale dont les pauvres sont les premières victimes, car elle fait obstacle à une croissance économique solidaire et prive des services essentiels d'un financement vital », a déploré le Secrétaire général, précisant que ce fléau influe sur le sort de millions de personnes à travers le monde, à tous les stades de leur existence.

Evoquant le programme de développement durable pour l'après-2015 actuellement en cours de préparation, M. Ban a souhaité que ce programme soit en mesure de « donner aux citoyens des moyens d'agir et de mobiliser la force publique, le secteur privé et la société civile pour faire sortir des millions de gens de la pauvreté, protéger la planète et garantir à tous une vie prospère et digne ». A cette fin, le Secrétaire général a précisé que l'élimination de la corruption et de ses dangers sera une condition essentielle du bien-être futur.

« J'invite instamment chaque nation à ratifier et appliquer la Convention des Nations Unies contre la corruption », a déclaré M. Ban. Tout en saluant les mesures audacieuses auxquelles la Convention a déjà donné lieu dans les domaines de la prévention, de la législation, de la coopération internationale et du recouvrement d'avoirs, le Secrétaire général a exhorté la communauté internationale à aller plus loin dans la lutte contre la corruption.

« Il faut que la fonction publique soit d'une intégrité irréprochable et que les carrières y soient régies par le mérite », a poursuivi M. Ban, tout en soulignant également la responsabilité du secteur privé dans la mise en œuvre de bonnes conduites, propices aux affaires.

« Plus personne au monde ne peut tolérer la corruption, ni sur le plan financier, ni sur le plan moral », a conclu le Secrétaire général.

Près de 40% de la population mondiale privée de toute couverture santé, selon l'OIT



9 décembre - A l'échelle mondiale, 40% de la population est exclue de la protection sociale de la santé et ce taux s'élève à 80% dans 44 pays, notamment en Afrique de l'Ouest, au Burkina Faso, au Cameroun, en Guinée et en Sierra Leone, selon une étude de l'Organisation internationale du travail (OIT) publiée mardi.

L'étude intitulée « Résoudre la crise sanitaire mondiale: politiques universelles de protection de la santé » indique que les mêmes carences existent aussi en Asie. En Inde, par exemple, plus de 80% des habitants n'ont pas de couverture de protection en matière de santé. D'autres pays se caractérisent par d'importants écarts de couverture comme l'Azerbaïdjan, le Bangladesh, Haïti, le Honduras et le Népal.

La publication de l'étude coïncide avec la Journée de la couverture universelle de santé qui sera observée le 12 décembre.

« La protection universelle de la santé est fondamentale pour lutter contre la pauvreté, réduire les inégalités et alimenter la croissance économique », a déclaré le Directeur général de l'OIT, Guy Ryder, à l'occasion de la journée internationale.

L'étude de l'OIT dénonce un fort appauvrissement des populations lié aux dépenses privées en matière de santé qui font obstacle à l'accès aux soins de santé. Dans de nombreux pays, comme en Sierra Leone, 75% des dépenses totales de santé proviennent en effet de ressources privées.

Un autre facteur déterminant de cette crise mondiale de la santé concerne la pénurie des personnels de santé, souvent mal rémunérés. A l'échelle mondiale, l'OIT estime qu'il faudrait environ 10,3 millions de professionnels de santé supplémentaires pour combler la pénurie actuelle et assurer la fourniture de soins de santé universels. Dans des pays comme Haïti, le Niger, le Sénégal et la Sierra Leone, 10.000 personnes dépendent des services dispensés par cinq professionnels de santé, voire moins, tandis que dans un pays à haut revenu comme la Finlande, 269 professionnels sont au service de 10.000 habitants.

L'étude montre que 56% de la population mondiale vivant en zone rurale n'a pas accès à la couverture de la protection de la santé, contre 22% de la population urbaine.

« Depuis des décennies, les systèmes publics de santé ont été sous-financés et n'ont pas pu se développer correctement dans les pays à bas revenu ou à revenu intermédiaire. Des solutions ponctuelles comme les petits programmes verticaux (de vaccination par exemple) sont insuffisantes. Les pays ont besoin que l'on investisse dans des systèmes de santé universels », a affirmé Isabel Ortiz, Directrice du Département de la protection sociale de l'OIT.

Les plus fortes inégalités et disparités entre zones rurales et urbaines en terme de couverture ont été observées en Afrique et en Asie-Pacifique.

Les populations rurales sont aussi les plus affectées par la pénurie de professionnels de santé. Parmi les 10,3 millions de professionnels de santé qui font défaut à l'échelle mondiale, 7 millions manquent dans ces zones.

Depuis 2010, les politiques d'assainissement budgétaire ont bloqué voire inversé le mouvement enclenché vers une couverture universelle de santé en alourdissant le fardeau financier qui pèse sur les ménages, en réduisant les services de santé et en diminuant ou plafonnant les salaires des personnels de santé.

L'étude explique que pour surmonter la crise mondiale actuelle de la santé il faut s'orienter vers la protection universelle de la santé. L'investissement dans les systèmes de santé aboutit à une croissance économique soutenue, à une productivité accrue et au bien-être des populations. A titre d'exemple, en Thaïlande, l'introduction de la protection universelle de santé a généré des gains économiques représentant jusqu'à 1,2 fois l'investissement original.

Net recul de la mortalité due au paludisme, notamment en Afrique, selon l'OMS



Credit: Partenariat Faire reculer le paludisme/Benjamin Schilling 1 PSI

9 décembre - Le nombre de décès dus au paludisme a considérablement diminué depuis 2000 et le nombre de cas est également en recul constant, selon un rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) publié mardi.

L'étude, intitulée « Rapport sur le paludisme dans le monde 2014 », précise qu'entre 2000 et 2013, le taux de mortalité palustre a diminué de 47% dans le monde et de 54% dans la Région africaine de l'OMS - l'une des six régions de l'organisation, où surviennent près de 90% des décès par paludisme.

Cette nouvelle analyse de la situation en Afrique subsaharienne révèle que malgré une augmentation de la population de 43%, le nombre de personnes infectées est tombé de 173 millions en 2000 à 128 millions en 2013.

« Nous pouvons gagner la lutte contre le paludisme », a déclaré dans un communiqué de presse faisant suite à la publication du rapport la Directrice générale de l'OMS, Dr. Margaret Chan. « Nous disposons d'outils efficaces et nos stratégies fonctionnent. Mais il nous faut encore parvenir à faire bénéficier beaucoup plus de personnes de ces outils si nous voulons pérenniser ces acquis ».

Selon le rapport, en 2013, près de la moitié des personnes exposées au paludisme en Afrique subsaharienne avaient accès à une moustiquaire imprégnée d'insecticide, contre seulement 3% en 2004, soit une nette hausse. L'accès à des tests fiables de diagnostic du paludisme et à un traitement efficace s'est également nettement amélioré.

Au niveau mondial, un nombre croissant de pays progressent vers l'élimination du paludisme et de nombreux groupes régionaux se fixent des cibles ambitieuses, la plus récente étant une déclaration du Sommet d'Asie orientale visant à éliminer le paludisme de la Région Asie-Pacifique d'ici 2030.

Ainsi, en 2013, pour la première fois, deux pays ont notifié l'absence de cas autochtones (Azerbaïdjan et Sri Lanka) et 11 pays sont parvenus à maintenir cette absence de cas (Argentine, Arménie, Egypte, Géorgie, Iraq, Kirghizistan, Maroc, Oman, Ouzbékistan, Paraguay et Turkménistan). Quatre autres pays ont signalé moins de 10 cas locaux par an (Algérie, Cabo Verde, Costa Rica et El Salvador).

« Les prochaines années seront déterminantes pour montrer que nous pouvons maintenir la dynamique et exploiter les acquis », a observé le Directeur du Programme mondial de lutte antipaludique de l'OMS, Dr. Pedro L. Alonso.

En effet, en 2013, un tiers des ménages des zones d'Afrique subsaharienne, où la transmission du paludisme se poursuit, ne possédaient pas une seule moustiquaire imprégnée. Même si le diagnostic et le traitement ont été renforcés, des millions de personnes sont toujours dépourvues d'accès à ces interventions. Les progrès ont également été lents en ce qui concerne le développement du traitement préventif pour les femmes enceintes et l'adoption des traitements préventifs recommandés pour les enfants de moins de 5 ans et les nourrissons.

Si les fonds consacrés à la lutte contre le paludisme ont triplé depuis 2005, ils ne représentent toujours que la moitié environ des 5,1 milliards de dollars nécessaires pour atteindre les cibles mondiales.

« Nous devons travailler ensemble à renforcer l'appropriation par les pays, à accroître l'autonomie des communautés, à accroître les gains de productivité et à associer de multiples secteurs en dehors du secteur de la santé », a déclaré le Directrice exécutive du Partenariat « Faire reculer le paludisme », Fatoumata Nafo-Traoré, afin de faire face au déficit de financement chronique.

Par ailleurs, le rapport indique que les progrès de la lutte antipaludique dans les pays touchés par la maladie à virus Ebola sont particulièrement fragiles et que l'épidémie en Afrique de l'Ouest a eu un effet dévastateur sur le traitement du paludisme et la mise en œuvre des interventions contre cette maladie.

En Guinée, en Sierra Leone et au Libéria, les trois pays les plus gravement touchés par l'épidémie, la majorité des centres de santé où des patients sont hospitalisés restent fermés, alors que ces trois pays représentent à eux seuls, selon les estimations, 6,6 millions de cas de paludisme et 20.000 décès en 2013.

Au niveau mondial, 3,2 milliards de personnes dans 97 pays et territoires sont exposées au paludisme. En 2013, on estimait à 198 millions le nombre de cas de paludisme dans le monde, dont 82% dans la Région africaine de l'OMS. Le paludisme a provoqué, selon les estimations, 584.000 décès dans le monde en 2013 et 453.000 décès d'enfants de moins de cinq ans.

Grâce au soutien exceptionnel du public, le PAM reprend son aide aux réfugiés syriens



9 décembre - Le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM) a annoncé mardi la reprise de l'assistance alimentaire pour les réfugiés syriens dans les pays voisins grâce à la mobilisation et au soutien du public, du secteur privé et des pays donateurs.

D'ici mi-décembre, les coupons alimentaires électroniques des réfugiés syriens au Liban, en Jordanie, en Turquie, en Iraq et en Egypte seront crédités d'un montant moyen de 30 dollars pour chaque membre d'une famille afin d'être utilisés immédiatement pour acheter de la nourriture dans les magasins locaux.

Après avoir été contraint de suspendre son assistance alimentaire à 1,7 million de réfugiés syriens le 1er décembre, le PAM a lancé une campagne ambitieuse pour récolter des fonds sur les réseaux sociaux. Celle-ci a permis de lever des millions d'euros de la part d'individus, du secteur privé et de gouvernements.

Parmi les personnes qui ont participé en ligne sur le site de la campagne, les personnes qui ont le plus contribué étaient les Syriens (troisième), les Américains (premier) et les Canadiens (second).

La campagne utilisant la chanson d'Aloe Blacc "I Need A Dollar" comme bande sonore de la vidéo « Pour vous c'est juste 1 euro. Pour eux c'est une question de survie » a reçu des donations de près de 14.000 personnes et de donateurs du secteur privé venant de 158 pays.

Grâce à la campagne, le PAM a récolté à ce jour plus de 80 millions de dollars - en comptant les contributions des gouvernements - dépassant ainsi l'objectif initial de lever 64 millions de dollars en décembre. Le PAM va donc pouvoir créditer les coupons alimentaires des réfugiés Syriens du montant total de l'assistance de décembre et financer une partie de l'assistance de janvier avec le reste des fonds.

« Nous n'avions jamais vu une telle vague de soutien dans un laps de temps si court

», a déclaré la Directrice exécutive du PAM, Ertharin Cousin. « Nous sommes particulièrement reconnaissants envers le public, de nombreuses personnes ont puisé dans leurs économies pour donner ce qu'elles pouvaient pour aider les réfugiés Syriens qui ont tout perdu. Elles ont montré qu'il ne suffit que d'un euro pour faire la différence ».

Centrafrique : l'ONU exhorte les autorités à maintenir le cap



9 décembre - A l'occasion d'une réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la situation en République centrafricaine mardi, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous, a noté que le pays entrait dans une phase critique sur fond de progrès du processus politique.

« La République centrafricaine entame une phase critique à un moment où l'attention internationale sur la crise commence à s'estomper. Les risques restent élevés, des perturbations supplémentaires dans le processus politique et/ou la situation sécuritaire pourraient mettre le processus de transition en péril », a déclaré M. Ladsous devant les membres du Conseil.

Le chef des opérations de maintien de la paix a noté que le processus politique allait de l'avant grâce aux efforts du Médiateur de la crise en République centrafricaine, le Président congolais Sassou Nguesso, des Nations Unies et de l'Union africaine.

« Suite aux accords conclus entre les parties prenantes dans le pays, la région et les partenaires internationaux ont demandé au Médiateur de prolonger la période de transition de six mois jusqu'à août 2015 », a-t-il ajouté, notant également que les préparatifs sont activement en cours pour la tenue du Forum de Bangui sur la réconciliation nationale au début de l'année prochaine.

« Tout retard supplémentaire au-delà du mois d'août 2015 pourrait compromettre la transition elle-même », a estimé Hervé Ladsous. « J'exhorte les autorités centrafricaines à maintenir le cap et les partenaires régionaux et internationaux du pays à rester engagés de manière soutenue et coordonnée afin de fournir à la République centrafricaine l'assistance nécessaire pour assurer l'efficacité et la durabilité de ses actions. »

S'agissant du Forum de Bangui, le chef des opérations de maintien de la paix a noté que ses contours commençaient à prendre forme. « Il y a un consensus croissant sur la nécessité de traiter l'ensemble des questions qui sont au cœur de la crise, y compris le désarmement, la démobilisation et la réintégration des groupes armés, et les préparatifs pour la réforme du secteur de la sécurité, notamment la reconstitution de l'armée centrafricaine, les FACA, les questions relatives à la gouvernance politique et économique, la lutte contre l'impunité et le statut d'environ un million de réfugiés et de personnes déplacées, dont beaucoup veulent retourner dans leurs foyers », a-t-il dit.

Selon M. Ladsous, le Forum de Bangui « devrait aussi viser comme point de départ le processus de réconciliation à long terme à tous les niveaux de la société, avec des mécanismes établis pour surveiller la mise en œuvre des principales recommandations du Forum. »

Le chef des opérations de maintien de la paix a également relevé que divers chefs du mouvement ex-Séléka ont publiquement exprimé leur soutien au processus de dialogue national, y compris à la tenue du Forum de Bangui.

A Harlem, Eliasson participe à une lecture de la Déclaration des droits de l'homme



9 décembre - A la veille de la commémoration de la Journée internationale des droits de l'homme, le Vice-Secrétaire général de l'ONU, Jan Eliasson, a animé mardi une lecture publique de la Déclaration universelle des droits de l'homme dans le quartier de Harlem à New York.

Cette lecture a eu lieu au Centre Schomburg pour la recherche sur la culture noire, un lieu à haute valeur symbolique pour les personnes d'ascendance africaine. Mercredi, l'Assemblée générale des Nations Unies doit lancer la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine.

L'objet de cette lecture à Harlem était de mettre en évidence les défis auxquels les Afro-Américains et les personnes d'ascendance africaine à travers le monde sont confrontés sur la question des droits de l'homme.

La lecture est intervenue également alors que la justice américaine a décidé de ne pas engager de poursuites judiciaires contre des policiers blancs suite aux décès de deux hommes noirs, Eric Garner à New York et Michael Brown à Ferguson (Missouri), ce qui a suscité un débat aux Etats-Unis sur les méthodes de la police.

« Chaque année, le 10 décembre, nous nous réunissons pour célébrer l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, ce même jour en 1948 », a déclaré le Vice-Secrétaire générale lors de l'évènement. « Cette Déclaration des droits de l'homme, que l'Assemblée générale a proclamé comme étant 'l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations', est au cœur même de la mission des Nations Unies ».

M. Eliasson était accompagné pour l'occasion de militants de la société civile, de représentants permanents auprès de l'Organisation et d'un groupe d'étudiants du programme « Droits de l'Homme » de l'université newyorkaise Hunter College, où la Déclaration universelle des droits de l'homme a été en partie rédigée.

La Journée internationale des droits de l'homme a été instaurée le 4 décembre 1950 par l'Assemblée générale des Nations Unies pour célébrer l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme le 10 décembre 1948.

Libéria : le Conseil de sécurité proroge le mandat du Groupe d'experts sur l'embargo sur les armes



9 décembre - Le Conseil de sécurité a décidé mardi de proroger pour 10 mois à compter d'aujourd'hui le mandat du Groupe d'experts sur le Libéria chargé de superviser le respect de l'embargo sur les armes. Cet embargo est imposé au Libéria par l'ONU depuis 2003 en vertu de la résolution 1521 du Conseil.

Aux termes de la résolution 2188, adoptée à l'unanimité de ses 15 membres, le Conseil décide ainsi de confier de nouveau au Groupe d'experts un certain nombre de tâches dont il devra s'acquitter en étroite collaboration avec le Gouvernement libérien et le Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire.

Le Groupe doit notamment effectuer une mission d'évaluation au Libéria et dans les États voisins afin d'enquêter sur l'application des mesures concernant les armes et les éventuelles violations de ces dispositions.

Dans sa présente résolution, le Conseil demande que le Groupe d'experts établisse également, dans son rapport de mission, les progrès accomplis par le Gouvernement libérien dans le développement des moyens dont les secteurs de la sécurité et du droit disposent pour surveiller et contrôler les armes et les frontières. Le rapport en question devra être soumis au Comité chargé de contrôler l'application de l'embargo sur les armes, mis en place par la résolution 1521, au plus tard le 1er août 2015.

Sur la base des conclusions du rapport du Groupe d'experts, le Comité pourra mettre à jour le régime de sanctions concernant le Libéria.

Par ailleurs, en vertu de la résolution 2188, le Conseil de sécurité exhorte le gouvernement libérien à prendre toutes autres mesures en vue d'établir le cadre juridique requis pour lutter contre le trafic d'armes et de munitions.